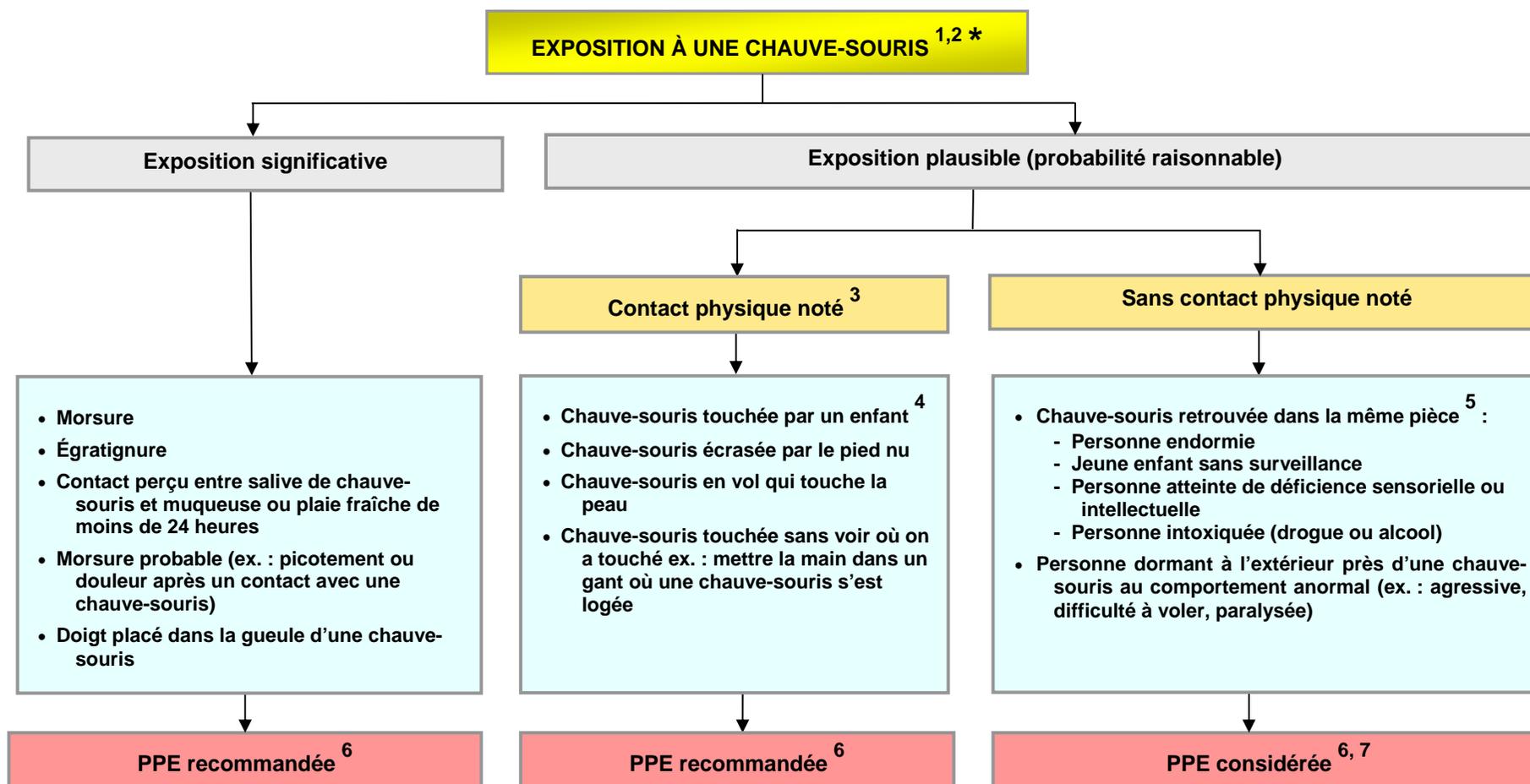


# Indications de prophylaxie post exposition (PPE) contre la rage

**CHAUVE-SOURIS**

Aide à la décision



\* Lire les notes au verso

## Indications de prophylaxie post exposition (PPE) contre la rage

### NOTES FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DE L'ALGORITHME :

**1.** Lorsque la chauve-souris n'est pas disponible, elle doit être considérée rabique. Vérifier si d'autres personnes ont été dans la même situation.

**2.** Exposition non significative à une chauve-souris. La PPE n'est pas recommandée pour :

- ♦ Un adolescent ou un adulte fiable qui a touché à une chauve-souris et qui est certain de ne pas avoir été mordu ni égratigné.
- ♦ Un adolescent ou un adulte fiable près de qui une chauve-souris a volé et qui affirme ne pas avoir été touché par l'animal.
- ♦ Un contact avec une carcasse de chauve-souris complètement desséchée.
- ♦ Un contact avec la fourrure d'un animal enragé, ce qui n'est pas considéré comme un contact avec la salive.

**3.** Lorsque l'histoire peut être obtenue d'une personne fiable, les expositions suivantes à une chauve-souris ne sont pas considérées comme des expositions significatives :

- ♦ manipuler à main nue (sans qu'il y ait contact avec sa gueule),
- ♦ flatter,
- ♦ manipuler sans contact cutané,
- ♦ laisser l'animal se promener sur soi.

Cependant, étant donné que les blessures infligées par les chauves-souris peuvent facilement passer inaperçues et que plusieurs cas de rage humaine sont survenus après un contact physique sans morsure apparente, il faut être prudent et, en cas de doute, considérer qu'une morsure ou une égratignure a pu se produire

**4.** Sauf si un adulte peut confirmer par observation directe continue l'absence d'exposition significative (cf. note 2), l'histoire obtenue d'un enfant est considérée non fiable.

**5.** La prophylaxie ne serait pas indiquée pour les personnes séjournant dans les autres pièces de la maison sauf si la chauve-souris a pu y avoir accès librement (ex. : portes ouvertes) et entrer en contact avec ces personnes. Pour celles-ci, d'autres éléments peuvent aider à la prise de décision : le type d'habitation, la configuration des lieux, le comportement et l'état de santé de l'animal. La recherche des personnes possiblement exposées se limite aux 24 heures qui précèdent l'incident.

**6.** Après l'exposition, en attente du résultat lorsqu'une analyse de spécimen est demandée, le délai suggéré pour débiter l'administration de la PPE varie selon le site et le type d'exposition ainsi que l'état de santé de l'animal. Vous pouvez demander conseil auprès du professionnel de garde en santé publique.

**7.** Pour une personne qui a déjà complété une vaccination post exposition et qui a une exposition plausible à une chauve-souris, sans contact physique noté, la conduite à tenir est la suivante :

- a) Si l'intervalle entre la dernière dose de la vaccination antérieure et cette exposition est de 2 ans ou plus, administrer 2 doses de vaccin (jours 0 et 3).
- b) Si l'intervalle entre la dernière dose de la vaccination antérieure et cette exposition est de moins de 2 ans, doser les anticorps et administrer 2 doses de vaccin si le résultat est inférieur à 0,5 UI/ml.

Le délai pour obtenir la sérologie est habituellement de 3 à 4 semaines.

Il convient toujours de faire analyser une chauve-souris disponible pour déterminer si elle est rabique.

**Vous pouvez consulter le professionnel de garde en maladies infectieuses de la Direction de santé publique,  
en semaine, de 8h30 à 16h30 : 514-528-2400 — soir, fin de semaine et jour férié : 514-934-8075.**

[www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca)